



La recherche à l'université du Havre

Droit fondamental, international et comparé

UN OBSERVATOIRE DES ÉVOLUTIONS INTERNATIONALES DU DROIT

Depuis sa fondation en 1987 par le professeur Patrice Gélard, le Groupe de Recherche et d'Études en Droit Fondamental, International et Comparé (GREDFIC) met en perspective l'évolution du droit international et des droits de l'homme, en s'intéressant notamment à différents pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, et d'Amérique du Sud.

Reconnu dès sa création comme « équipe d'accueil » par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le GREDFIC regroupe plus d'une soixantaine d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Ce laboratoire est l'un des rares en France à couvrir tous les domaines du droit : droit privé, droit public, histoire du droit, science politique. Ses recherches entendent éclairer et critiquer l'état du droit régissant un domaine précis, et suggérer des améliorations aux acteurs juridiques, notamment au parlement et aux juridictions.

Le GREDFIC entretient des relations privilégiées avec les laboratoires juridiques des universités de Caen et de Rouen, notamment dans le cadre de l'École doctorale Droit-Normandie qui les regroupe et dont un doctorant du GREDFIC a été lauréat du prix de thèse.

Droits fondamentaux : une approche controversée

Notion apparue dans l'Allemagne de l'après seconde guerre mondiale et popularisée en Europe dans les années 1980, les « droits fondamentaux » se définissent comme un moyen, en démocratie, de protéger les individus contre les excès ou les ingérences d'autres personnes ou de l'État. Le GREDFIC a choisi d'appeler ainsi un de ses axes de recherche par antiphrase. En effet, le laboratoire promeut la conception française des droits de l'homme et du citoyen, héritée de la Révolution.

Dans celle-ci, la liberté-résistance (du citoyen contre les pouvoirs) et la liberté-participation (appropriation par chacun du pouvoir) sont indissociables. À l'opposé, les droits fondamentaux sous-tendent un modèle de société plus individualiste.

Le laboratoire travaille donc sur ces questions selon une double dynamique :

- Faire connaître et reconnaître la vision juridique des droits de l'homme propre à la France,
- Comparer les conceptions et les usages en vigueur à l'étranger.

Une analyse sur place des droits étrangers

La dimension internationale des études et recherches menées par le GREDFIC prend la forme de voyages de professeurs ou de doctorants dans différents pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Ainsi, en Roumanie, un colloque universitaire a été organisé en collaboration afin de présenter l'organisation française de la décentralisation, au moment où ce pays, nouvellement adhérent de l'Union européenne, devait constituer des régions sur son territoire.



En Mauritanie, le laboratoire analyse l'influence des droits musulman et français sur la société. Des travaux portent également sur la constitution d'un droit international africain suite au traité d'Ohada. Au Brésil, à Fortaleza, le fonctionnement de la démocratie participative est étudié au travers des séances parlementaires de l'État du Ceará, dans lesquelles les représentants de la société civile interviennent directement auprès des députés afin d'influer à la source sur l'élaboration des lois. Les échanges avec la Chine se font par le biais de thèses dirigées en cotutelle par l'université du Havre et celle de Xiamen. Une doctorante du GREDFIC étudie l'émergence du droit administratif dans ce pays.

Le droit de la mer

Ville côtière, deuxième port de France et cinquième port d'Europe par le tonnage annuel de marchandises importées et exportées, Le Havre a naturellement suscité au sein du GREDFIC la volonté d'étudier le droit de la mer et des échanges maritimes internationaux. Des colloques ont ainsi pris pour thème les nouveaux enjeux du transport maritime ou encore les nouveaux défis des capitaines et marins.



Contribuer au débat public

Qualifié de « très actif » (note A) par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le laboratoire se veut en prise directe avec les réflexions de la société française. Depuis la fin des années 1990, des colloques rassemblant de cent à deux cents personnes (juristes et grand public) ont notamment fait le point sur des notions aussi variées que « Sarkozysme et droits fondamentaux de la personne humaine » ou « crises sociales et droits fondamentaux ».

Outre les cahiers du GREDFIC qui paraissent tous les deux ans, le laboratoire publie depuis 1998 tous les deux ans un livre sur l'évolution des droits fondamentaux de la personne humaine en France. En 2008, il a publié un livre sur « L'autorité » aux Presses universitaires de France, en partenariat avec l'Académie des sciences morales et politiques.

Le directeur du GREDFIC a par ailleurs été sollicité à trois reprises par la commission des lois du Sénat : en 2004, sur le projet de loi de création de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) ; en 2008, sur le projet de loi relatif à la rétention de sûreté ; en 2010 sur le projet de loi concernant le Défenseur des droits.

- Création du GREDFIC en 1987.
- Plus de soixante enseignants-chercheurs et doctorants.
- Le laboratoire est membre de l'école doctorale Droit-Normandie.
- Il est reconnu comme « très actif » (note A) par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Votre contact à l'université du Havre

GREDFIC

Téléphone : 02 32 74 41 20 ~ Courriel : gredfic@univ-lehavre.fr ~ Site Web : www.univ-lehavre.fr/recherche/gredfic

Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes doctorales (DIRVED).

Téléphone : 02 32 74 40 42 ~ Courriel : dirved@univ-lehavre.fr ~ Site Web : www.univ-lehavre.fr